

---

## CHAPITRE VIII.

### VII. LOI DU PROGRÈS.

État de nature. — Caractère du progrès. — Peuples dégénérés. — Civilisation. — Races rebelles au progrès.

391 — L'homme puise-t-il en lui la force progressive, ou bien le progrès n'est-il que le produit d'un enseignement ?

« L'homme se développe lui-même naturellement ; mais tous ne progressent pas en même temps et de la même

manière ; c'est alors que les plus avancés aident au progrès des autres. »

L'intelligence de l'homme se développe spontanément par l'exercice et l'observation. Ce développement, *favorisé et augmenté par le contact social*, constitue le progrès qui est ainsi une

condition inhérente à l'esprit humain et une loi de nature.

392 — Le progrès moral suit-il toujours le progrès intellectuel ?

« Il en est la conséquence, mais il ne le suit pas toujours *immédiatement*. »

— Comment le progrès intellectuel peut-il conduire au progrès moral ?

« En faisant comprendre le bien et le mal ; l'homme alors peut choisir. »

C'est ainsi que le développement du libre arbitre suit le développement de l'intelligence et augmente la responsabilité des actes.

393 — L'état de nature n'est-il pas l'état le plus heureux pour l'homme, parce qu'ayant moins de besoins, il n'a pas toutes les tribulations qu'il se crée dans un état plus avancé ?

« Oui, s'il devait vivre comme les bêtes. Les enfants aussi sont plus heureux que les hommes faits. »

394 — L'homme peut-il rétrograder vers l'état de nature ?

« Non, l'homme doit progresser sans cesse. »

L'état de nature est l'enfance de l'humanité, et l'homme n'est point destiné à vivre perpétuellement dans l'enfance. S'il progresse, c'est que Dieu le veut ainsi ; vouloir le faire rétrograder vers sa condition première serait une négation de la loi du progrès.

395 — Est-il donné à l'homme de pouvoir arrêter la marche du progrès ?

« Non, mais de l'entraver quelquefois. »

— Que penser des hommes qui tentent d'arrêter la marche du progrès et de faire rétrograder l'humanité ?

« Pauvres êtres que Dieu châtiara ; ils seront renversés par le torrent qu'ils veulent arrêter. »

Le progrès étant une condition de la nature humaine, il n'est au pouvoir de personne de s'y opposer. C'est une *force vive* que de mauvaises lois peuvent retarder, mais non étouffer. Lorsque ces lois lui deviennent incompatibles, il les brise avec tous ceux qui tentent de les maintenir, et il en sera ainsi jusqu'à ce que l'homme ait mis

ses lois en rapport avec la justice divine qui veut le bien pour tous, et non des lois faites pour le fort au préjudice du faible.

396 — N'y a-t-il pas des hommes, qui entravent le progrès de bonne foi en croyant le favoriser, parce qu'ils le voient à leur point de vue, et souvent là où il n'est pas ?

« Petite pierre mise sous la roue d'une grosse voiture et qui ne l'empêche pas d'avancer. »

397 — Le perfectionnement de l'humanité suit-il toujours une marche progressive et lente ?

« Il y a le progrès régulier et lent qui résulte de la force des choses ; mais quand un peuple n'avance pas assez vite, Dieu lui suscite de temps à autre une secousse physique ou morale qui le transforme. »

398 — L'histoire nous montre une foule de peuples qui, après les secousses qui les ont bouleversés, sont retombés dans la barbarie ; où est le progrès dans ce cas ?

« Quand ta maison menace ruine, tu l'abats pour en reconstruire une plus solide et plus commode ; mais jusqu'à ce qu'elle soit reconstruite, il y a trouble et confusion. »

« Comprends encore cela : tu étais pauvre et tu habitais une masure ; tu deviens riche et tu la quittes pour habiter un palais. Puis un pauvre diable comme tu étais vient prendre ta place dans ta masure, et il est encore très content, car avant il n'avait pas d'abri. Eh bien ! apprends donc que les esprits qui sont incarnés dans ce peuple dégénéré ne sont pas ceux qui le composaient au temps de sa splendeur ; ceux d'alors qui étaient avancés sont allés dans des habitations plus parfaites et ont progressé, tandis que d'autres moins avancés ont pris leur place qu'ils quitteront à leur tour. »

L'homme n'aperçoit souvent dans ces commotions que le désordre et la confusion momentanés qui le frappent dans ses intérêts matériels ; celui qui élève sa pensée au-dessus de la person-

nalité admire les desseins de la Providence qui du mal fait sortir le bien. C'est la tempête et l'orage qui assainissent l'atmosphère après l'avoir bouleversée.

399 — Pourquoi la civilisation ne réalise-t-elle pas immédiatement tout le bien qu'elle pourrait produire ?

« Parce que les hommes ne sont pas encore prêts ni disposés à obtenir ce bien. »

— Ne serait-ce pas aussi parce qu'en créant de nouveaux besoins elle sur-excite des passions nouvelles ?

« Oui, et parce que toutes les facultés de l'esprit ne progressent pas en même temps ; il faut le temps pour tout. »

400 — La civilisation est-elle un progrès, ou, selon quelques philosophes, une décadence de l'humanité ?

« Progrès incomplet ; l'homme ne passe pas subitement de l'enfance à l'âge mur. »

— Est-il rationnel de condamner la civilisation ?

« Condamnez plutôt ceux qui en abusent, et non pas l'œuvre de Dieu. »

— La civilisation s'épurera-t-elle un jour de manière à faire disparaître les maux qu'elle aura produits ?

« Oui, quand le moral sera aussi développé que l'intelligence. Le fruit ne peut venir avant la fleur. »

La civilisation a ses degrés comme

toutes choses. Une civilisation incomplète est un état de transition qui engendre des maux spéciaux, inconnus à l'état primitif ; mais elle n'en constitue pas moins un progrès naturel, nécessaire, qui porte avec soi le remède au mal qu'il fait.

A mesure que la civilisation se perfectionne, elle fait cesser quelques-uns des maux qu'elle a engendrés, et ces maux disparaîtront avec le progrès moral.

401 — Outre le progrès social, la civilisation constitue-t-elle un progrès moral ?

« Oui, et c'est le préférable. L'homme civilisé comprend mieux, et c'est en cela qu'il est plus coupable de commettre le mal ; nous l'avons déjà dit. »

402 — N'y a-t-il pas des races rebelles au progrès par leur nature ?

« Oui, mais celles-là s'anéantissent chaque jour *corporellement*. »

— Quel sera le sort à venir des âmes qui animent ces races ?

« Elles arriveront comme toutes les autres à la perfection en passant par d'autres existences ; Dieu ne déshérite personne. »

— Ainsi, les hommes les plus civilisés ont pu être sauvages et anthropophages ?

« Toi-même tu l'as été plus d'une fois avant d'être ce que tu es. »

## CHAPITRE IX.

### VIII. LOI D'ÉGALITÉ.

Égalité naturelle. — Inégalité des aptitudes. — Inégalités sociales. — Inégalité des richesses.

— Épreuves de la richesse et de la misère. — Pompe des funérailles. — Condition sociale de la femme.

403 — Tous les hommes sont-ils égaux devant Dieu ?

« Oui, tous tendent au même but, et Dieu a fait ses lois pour tout le monde. Vous dites souvent : Le soleil luit pour tout le monde, et vous dites là une vé-